



## **Communiqué de presse**

Paris, le 06 mai 2015

### **FTPA et Cleary Gottlieb sur une émission d'ORNANE par Salvepar**

Salvepar, holding d'investissement cotée sur Euronext Paris (compartiment B), lance une émission d'obligations à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes (ORNANE) pour un montant d'environ 135 millions d'euros, pouvant être porté à 150 millions d'euros en cas d'exercice en totalité d'une option d'extension.

L'emprunt obligataire a essentiellement pour objectif le financement de la stratégie de développement de Salvepar (notamment à l'étranger) et lui permettra notamment d'accroître sa visibilité et la taille et la diversification de ses investissements, lui permettant ainsi d'élargir le spectre des opportunités qu'elle est en mesure de saisir.

Les fonds reçus dans le cadre de l'opération seront investis dans de nouvelles participations cotées et non-cotées conformément à la stratégie annoncée de Salvepar, ou permettront un renforcement de la Salvepar dans des sociétés dans lesquelles elle détient des participations.

BNP Paribas est intervenu en qualité de Coordinateur Global, Chef de File et Teneur de Livre.

**FTPA** conseillait Salvepar avec une équipe emmenée par Alexandre Omaggio, associé, assisté de Sylvain Clérambourg et d'Aurore Lacroix, ainsi que de Pierre-Antoine Bachellerie, associé, pour les aspects fiscaux.

**Cleary Gottlieb Steen & Hamilton LLP** intervenait en qualité de conseil de l'opération avec une équipe composée de Valérie Lemaitre, associée, assistée de Clotilde Wetzer, Laura Birene et Joris Estorgues, ainsi que d'Anne-Sophie Coustel, associée, et de Blanche Savary de Beauregard pour les aspects fiscaux.

#### **A propos de FTPA**

*FTPA est aujourd'hui l'un des plus anciens cabinets d'avocats indépendants en France et traite les dossiers stratégiques de nombreuses sociétés qui lui font confiance.*

*Fondé en 1972, FTPA réunit une équipe de 55 avocats aux compétences complémentaires. Le cabinet intervient et accompagne ses clients, entreprises et groupes de sociétés cotées ou non, en France et à l'international, pour tous leurs projets, dossiers et contentieux complexes.*

*Le cabinet a développé une approche très pragmatique des enjeux juridiques et couvre tous les grands domaines du droit et du contentieux des affaires.*

[www.ftpa.com/fr/](http://www.ftpa.com/fr/)

### **A propos de Cleary Gottlieb Steen & Hamilton LLP**

*Cleary Gottlieb Steen & Hamilton LLP est un cabinet d'avocats d'affaires international, qui regroupe 1 200 avocats répartis sur quatre continents et dans seize bureaux. Le bureau de Paris, établi en 1949 (un des premiers cabinets américains installés à Paris) bénéficie d'une expertise de premier ordre en droit des sociétés, droit boursier, droit et réglementation bancaire et financière, financement, droit fiscal, droit de la concurrence, droit de la propriété intellectuelle ainsi qu'en contentieux et en arbitrage.*

[www.cgsh.com](http://www.cgsh.com)

### **Contact presse FTPA**

*Aurélie Prosper – Agence Elliott & Markus*

*Tel : 01 53 41 41 84*

*a.prosper@elliott-markus.com*

### **Contact presse Cleary Gottlieb**

*Stéphane Sollogoub*

*Tel : 01 40 74 37 25*

*ssollogoub@cgsh.com*